

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du 23 février 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,4,5,6,7,8,3,9,10,11,2,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 22h54

Etai^{ent} présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à partir du point 7), M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER (jusqu'au point 7), M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au point 32), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Geneuille : M. Patrick OUDOT La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au point 10) Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au point 30) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au point 10) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du point 4 et jusqu'au point 13) Nancray : M. Vincent FIETIER (jusqu'au point 20) Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etai^{ent} présents en visioconférence : Besançon : Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, M. André TERZO Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Romain VIENET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Gennes : M. Jean SIMONDON Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Torpes : M. Denis JACQUIN Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Etai^{ent} absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noiron : M. Claude MAIRE Pirey : M. Patrick AYACHE Saint-Vit : Mme Anne BIHR Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : M. François BOUSSO

Procurations de vote : F.BAEHR à N.BODIN, A.BENEDETTO à H.ALEM, P.BILLEREY à G.SPICHER, N.BOUVET à L.CROIZIER, F.BRAUCHLI à L.GAGLIOLO, C.CAULET à F.PRESSE, A.CHASSAGNE à H.ALEM, A.CHAUVET à A.LAROPPE, J.CHETTOUH à N.BODIN, P.CREMER à K.BERTAGNOLI (à partir du point 8), B.CYPRIANI à N.SOURISSEAU, K.DENIS-LAMIT à G.BAILLY, L.FAGAUT à C.VARET, S.GHARET à E.AEBISCHER, V.HALLER à M.ETEVENARD, P.C.HENRY à C.WERTHE, D.HUGUET à F.BOUSSO, J.E.LAFARGE à A.POULIN, M.LAMBERT à L.MULOT, C.MICHEL à S.COUDRY, M.T.MICHEL à C.DEVESA, M.PIGNARD à M.LEMERCIER, Y.POUJET à A.GHEZALI, K.ROCHDI à A.MARTIN, JH.ROUX à S.COUDRY, J.SORLIN à A.GHEZALI, A.TERZO à C.LIME, S.WANLIN à M.ZEHAF, A.BLESSEMILLE à J.KRIEGER, R.BLAISON à J.KRIEGER, O.LEGAIN à F.BAILLY, R.VIENET à C.MAGNIN-FEYSOT, C.BOTTERON à M.FELT, G.GAVIGNET à C.BARTHELET, F.BERNARD à G.ORY, JF.MENESTRIER à M.JASSEY, M.DONEY à B.VUILLEMIN, E.BOURGEOIS à D.PARIS, J.SIMONDON à V.FIETIER, R.BOROWIK à D.HUOT, C.LINDECKER à V.FIETIER, P.CORNE à B.LOUIS, P.PERNOT à L.GAGLIOLO, C.MAIRE à F.GALLIOU, A.OLSZAK à P.CHANEY, P.AYACHE à G.BAULIEU, JM.BOUSSET à M.LEOTARD, N.DUSSAUCY à JP.MICHAUD, A.BIHR à P.ROUTHIER, L.BARBAROSSA à Y.GUYEN, D.JACQUIN à M.VIPREY, V.MAILLARD à F.TAILLARD, JM.JOUFFROY à Y.MAURICE, JC.CONTINI à F.RACLOT, D.LEGAIN à J.ANDRIANSEN.

Vœux relatifs à l'amélioration du réseau ferroviaire desservant Grand Besançon Métropole

Rapporteur : Madame Lorine GAGLILO

Grand Besançon Métropole, attaché au maintien et à l'amélioration du réseau ferroviaire, pourtant déplore la baisse régulière de la qualité de ce service.

Forts de la mobilisation récente des grands bisontins lors du dernier pic de pollution, demandant des engagements concrets des politiques pour agir sur la qualité de l'air, nous souhaitons interpeler l'Etat sur la desserte ferroviaire de notre territoire.

Tout d'abord, le Grand Besançon doit bénéficier d'un haut niveau en Trains à Grande Vitesse. La perte des lignes Besançon-Lille, Besançon-Bâle, Paris-Besançon-Fribourg, Marseille-Besançon-Bâle et le passage trop tardif du premier TGV pour l'Alsace impactent notre territoire. D'une manière générale, nous déplorons la baisse qualitative du service (dégradation constante depuis plus de 10 ans). Nous défendons qu'il est absolument nécessaire de maintenir la desserte en TGV de la Gare Viotte (notamment pour les liaisons directes vers Paris, entre Strasbourg et Marseille *via* Viotte et en direction de Lyon). Nous souhaitons l'amélioration de la liaison en direction de Lausanne (Suisse) *via* Mouchard qui constitue un enjeu important de coopération avec la Suisse. Nous redoutons également la suppression totale du TGV nous reliant à Paris CDG et Lille Europe, envisagée actuellement par la SNCF.

Nous formulons le vœu que l'Etat nous apporte son soutien pour le maintien des services qui desservent notre territoire et pour rétablir les fonctionnalités nécessaires à retrouver leur potentiel de fréquentation (horaires et fréquence adaptés).

Plus spécifiquement, nous souhaitons que l'Etat intervienne auprès de la SNCF en faveur du maintien du service nous reliant à Paris CDG et Lille Europe, puisque sa fermeture est actuellement envisagée.

Par ailleurs, le ferroviaire est aujourd'hui plus que jamais au cœur des enjeux quotidiens des citoyens et des collectivités avec l'augmentation des prix du carburant et la nécessité de décarboner les énergies actuellement utilisées pour les mobilités. Grand Besançon Métropole bénéficie de 16 gares et haltes ferroviaires, qui permettront à notre territoire, moyennant une amélioration de leurs fonctionnalités (capacité, fréquence, horaires), d'offrir une réponse adaptée à ces enjeux. Il est donc crucial de maintenir et d'améliorer les infrastructures existantes aujourd'hui pour éviter les dépenses de réadaptation de demain. Pour répondre à cet enjeu de déplacement quotidien sur notre territoire, deux projets d'actualité nous semblent nécessiter l'intervention et le soutien de l'Etat :

- La régénération des infrastructures de la ligne des horlogers qui relie Besançon à la Chaux de fond (Suisse) en passant par Valdahon, Morteau et le Locle, aura mobilisé au total, des investissements financiers à hauteur de 117M€ (dont une participation de la Région BFC de 22,65M€ sur la première phase des travaux). Cette ligne dispose d'un fort potentiel de fréquentation, mais nécessite pour l'atteindre, des fonctionnalités mieux adaptées aux usagers et cohérentes avec nos schémas directeurs d'aménagement du territoire. Dans cette optique, les EPCI traversés par cette ligne ont initié une dynamique locale, demandant à la Région une concertation des collectivités et des usagers, grâce à la création d'un « comité de ligne ».
- La création d'une halte ferroviaire à l'Ouest de Besançon sur la ligne TER reliant Besançon et Dijon, permettrait de desservir un pôle multimodal d'envergure régionale (desserte du CHRU de Besançon et du pôle Santé des Hauts de Chazal) sur lequel nous travaillons actuellement dans le cadre de notre plan de mobilité.

Nous formulons le vœu que l'Etat soutienne la création d'une halte ferroviaire à l'Ouest de Besançon, le maintien et l'amélioration de celles existantes en intégrant ces projets dans

l'avenant au CPER, celui-ci ayant pour objet de présenter un nouveau volet sur la mobilité multimodale.

En outre, en ce qui concerne les déplacements à vocation récréative et touristique de notre territoire, de nombreux voyageurs bénéficiaient auparavant d'horaires nocturnes très appréciés. Pourtant, ce service a été totalement abandonné créant inévitablement un report sur les voyages aériens. Notre territoire au carrefour de l'Europe (Suisse, Allemagne, Italie, Espagne) est traversé par des liaisons internationales, et les entreprises proposant ces services affichent leur ambition de renforcer leur compétitivité face au transport aérien. Il nous semble que proposer une étape à Besançon sur ces trajets serait cohérent, sans investissements d'infrastructure lourds.

Nous formulons le vœu que l'Etat appui le retour des trains de nuit desservant notre territoire, dans la lignée de l'annonce d'Emmanuel Macron du 14 juillet 2020, visant un redéploiement massif de ces trains.

Enfin, il nous semble que les objectifs nationaux de report modal du fret routier vers le ferroviaire, pourraient se concrétiser par un projet de transfert des transits nationaux et internationaux, vers des lignes ferrées réadaptées aux gabarits du fret. En effet, nous regrettons le trafic poids lourds observé sur notre territoire. Certaines portions ont subi une augmentation de 20% de ce trafic en 5 ans, suite notamment à l'augmentation des tarifs autoroutiers. A titre d'exemple, le trafic observé sur la RN 83 illustre ce phénomène qui occasionne des dangers, pollutions et difficultés de circulation.

Nous formulons le vœu que l'Etat soutienne, dans le cadre de ses objectifs de reports modaux du fret routier vers le fret ferroviaire, un projet concernant notre territoire.

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les vœux présentés.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Pour : 102

Contre : 0

Abstention* : 8

Conseillers intéressés : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*